

Conditions d'acceptation :

- Emballer les plaques avec un film plastique
- Mettre les morceaux, plaques cassées dans un sac fermé
- Coller une étiquette « Amiante lié » sur le sac

Quantité limitée à 10 plaques ou 1m3 en vrac

Précautions à prendre pour toute manipulation d'amiante lié :

- Se protéger avec une combinaison jetable, des gants et un masque FFP3 jetable
- Mouiller les matériaux pour éviter l'envol de poussières
- Démontez les plaques sans les casser
- Emballer les plaques avec du film plastique
- Privilégier le transport en remorque bâchée
- Les protections jetables sont à jeter en déchetterie dans des sacs fermés



Tout déchet ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé par le gardien

Pour prendre rendez-vous :

La prise de rendez-vous s'arrête au jeudi 12h pour le samedi

SIRCTOM

Tél : 04 75 03 87 87

6 - ZA Les Payots

Mail : contact@sirctom.fr

26140 ANDANCETTE

www.sirctom.fr



sirctom

DEPOT D'AMIANTE LIE

Attention !

Prise de rendez-vous
obligatoire au 04 75 03 87 87



Service gratuit uniquement
réservé aux particuliers du
territoire SIRCTOM



INTERDIT aux
entreprises



De 9h à 11h30 uniquement :

2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Sarras	11 25	8 22	7 21	4 18	2 16 30	13 27	11 25	8 29	12 26	10 24	7 21	5 19
Mercuriol		1 15 29	14 28	11 25	9 23	6 20	4 18	1 22	5 19	3 17 31	14 28	12 26

Tout déchet apporté en dehors de ces dates ou ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé.